

VIVRE A



Alain PORTE

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

Il faut sans doute s'y habituer : la sécheresse est bien installée. En fait, depuis 3 ans, la pluviométrie s'est établie au niveau "normal" constaté de 1811 à 1960 (550 à 650 mm / an).

Certes, ce niveau est faible par rapport à celui des 30 dernières années (750 à 850 mm / an), mais il reste, je le répète, "normal" sur une période de 150 ans. Cette pluviométrie peut s'installer pendant longtemps, comme dans le passé.

Ce qui a changé, ce sont nos habitudes de consommation : domestique, industrielle et surtout agricole.

Espérons que la proposition de loi examinée par le Parlement à la prochaine session permettra de gérer (donc de mesurer) ce bien précieux et de le répartir équitablement en fonction des besoins et des possibilités.

Pour notre part, nous participons à diverses réunions sur ce thème et nous nous sommes associés à 5 communes au sein du syndicat hydraulique de la Boëme pour aider

M. PEYRAUD à publier un ouvrage sur les rivières du Turonien (dont fait partie la Boëme).

Cet ouvrage est un document de recherche permettant de disposer de bases scientifiques qui nous aideront à mieux connaître notre réseau hydraulique et ses possibilités.

Avec ces données, si la loi le permet, nous serons prêts à gérer la ressource.

Pour l'instant je le rappelle, la commune n'a aucun pouvoir en ce domaine.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ.

La mise en place du réseau gaz a, comme prévu, causé quelques désagréments à la population. Cela se termine et je remercie tous ceux qui ont montré de la patience et de la compréhension.

Le programme annuel d'entretien des voies communales a été réalisé par la DDE et l'entreprise Via France.

Le restaurant de la maternelle et la réfection de la cuisine sont ache-

vés. L'année scolaire 91-92 sera donc plus calme, sans le bruit du chantier.

Le pont SNCF du cimetière a été élargi et mis aux normes de sécurité.

Pour le centre commercial, un nouveau permis de construire a été déposé.

A tous, je souhaite une bonne rentrée.

INVITATION

La MJC Jules Berry invite tous ses adhérents -anciens et nouveaux- et tous les nouveaux habitants de Mouthiers à un

POT AMICAL de rentrée

Samedi 7 SEPTEMBRE

11h 30 - Maison pour tous
3, place de la Gare

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 5 juillet 91

• Étaient présents :

MM. GERMON, TAMAGNA, BOUREAU, JOBIT,
BRÉGEAS, DESVAGES, M^{me} PORTE, MM. DEDIEU,
GACHINOIS, M^{me} FORGERON, MM. LATHIÈRE,
BARBE, M^{me} MANANT, VALLAT, M. BONNET

• Absents excusés :

M. CRUEZE, M^{me} DISCOEUR, M. THUILLIER.

• Secrétaire de séance :

M. DESVAGES

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Le Maire informe le Conseil Municipal du suivi du dossier d'aménagement du Bourg. Il présente en particulier le nouveau plan établi par M. DESGREZ, architecte, en collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France. Ce plan comportant la nouvelle implantation des commerces et des voies de communication, doit être soumis à Monsieur l'Inspecteur Régional des Sites le 15 juillet 1991.

ATELIER RELAIS PLASTIL (LIPPI)

M. LIPPI a déposé une demande d'agrandissement de 500 m² environ de l'atelier relais dont il est le locataire, à la ZE les Rentes.

Après l'examen du bail lant la commune et l'intéressé, il s'avère que cette éventualité est réalisable, moyennant que l'entreprise prenne en charge l'investissement correspondant. Toutefois, le terrain et le bâtiment déjà existant appartenant à la commune, la partie rajoutée ne sera effectivement propriété de M. LIPPI, qu'à expiration du bail le lant à la commune. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la requête de M. LIPPI et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

• Branchements gaz, bâtiments communaux

Par manque de devis, la question sera reportée au prochain conseil municipal en septembre 91.

• Tarif restaurant scolaire

Suite à la construction de l'école maternelle à proximité de l'école élémentaire existante, les deux restaurants scolaires (primaire et maternel) seront regroupés. De ce fait, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif du ticket de repas à 8 Francs, à compter de la rentrée scolaire 91-92 pour les deux établissements. Le prix du repas pour les enseignants est fixé à 16 F. à compter de la rentrée scolaire 91-92.

• Tarif ramassage scolaire

Le Conseil Municipal décide de fixer, à compter de la rentrée scolaire 91-92, le prix

de la carte de ramassage scolaire, pour les écoles élémentaire et maternelle, à 47 F. par mois par enfant.

• D.P.U REMONGIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration soumise au Droit de Préemption Urbain, concernant la vente de l'immeuble REMONGIN sis "Chez Bâty", pour un prix de 150 000 Francs.

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition, l'emplacement ne représentant pas d'attrait pour la commune.

• Clôture écoles

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents le devis établi par la Société CLIPP Clôtures concernant la Clôture des deux groupes scolaires (élémentaire et maternel), et autorise le Maire à passer la commande auprès de l'entreprise.

• Chemin Côte à Bournet

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition faite par Maître Bourguet, concernant la participation de la commune aux frais de viabilité du Chemin d'accès aux terrains appartenant à l'Indivision Jobit-Bouju-Speidel-Forgeron. Cette participation s'élèverait à 20 000 Francs. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- refuse le montant de la participation demandée à la commune,
- demande à Maître Bourguet, des devis permettant de justifier cette demande de participation,
- remarque qu'une partie des travaux a été exécutée par la commune elle-même et qu'il doit en être tenu compte dans la participation demandée.

• Repas Choral MJC

Le Maire explique au Conseil Municipal que la commune a fourni 120 repas à la MJC pour le concert du 23 juin 1991. Le coût du repas s'élève à 31,38 Francs soit au total 3 765,60 Francs. Cette somme sera facturée à la MJC.

• Limites commune de Plassac

Monsieur le Maire expose les faits suivants : dans le cadre du remembrement en cours sur la commune de Plassac ; celle-ci demande le rattachement de certaines parcelles (environ 70 hectares) situées sur la commune de Mouthiers et appartenant à des propriétaires domiciliés à Plassac.

Dans le cas d'un accord de la commune de Mouthiers, la commune de Plassac s'engagerait à verser à Mouthiers une indemnisation de 15 000 Francs par an pendant 5 ans. Les avis du Conseil étant très partagés, il est décidé de revoir la question à la prochaine réunion du mois de septembre.

• Achat d'un lave-vaisselle au restaurant scolaire

Monsieur Dedieu rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 17 mai 1991, concernant l'achat d'un lave-vaisselle au restaurant scolaire, et présente les autres devis établis depuis cette date. Après avoir examiné les différents devis, le Conseil Municipal :

- décide l'achat d'un lave-vaisselle auprès de la Société Climéfroid suivant le devis établi pour un montant Hors Taxes de 25 000 F.

• Achat terrain de sport

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition faite à la commune par M. Fabrice BLANCHARD concernant la vente d'un terrain au lieu-dit "Champ-Michel" d'une contenance de 2 ha 88 a 10 ca pour la somme de 57 700 Francs.

Le Conseil Municipal :

- accepte cette offre pour le prix demandé,
- décide l'achat de ce terrain à l'unanimité des membres présents à la condition qu'il soit remis en état (ramassage de pierres, etc...) par le vendeur,
- charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire. ■

CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Enquête publique

Article premier :

Monsieur PLOQUIN Gilles est nommé commissaire enquêteur pour procéder aux formalités de l'enquête publique prévue par la loi 89.413 du 22 juin 1989 et le décret 89.631 du 4 septembre 1989 sur le projet de classement des voies communales dont la liste suit.

Article deux :

Le dossier sera déposé à la Mairie pendant 15 jours : du 16 au 30 septembre 1991, de 9h à 12 h et de 14h à 18h, où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête qui sera côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Celui-ci se tiendra à la Mairie le 30 septembre 1991 de 14h à 18h où il recevra les personnes intéressées.

Le Commissaire Enquêteur transmettra le dossier au Maire avec ses conclusions, dans les 3 jours qui suivent la clôture de l'enquête.

Article trois :

Le présent arrêté sera affiché dans la commune aux lieux habituels avant le 16 septembre 1991.

Arrêté Municipal du 29 juillet 1991.

- Chemin des Sicauds (élargissement voie communale)
- VC 111 et 101 des Sicauds au Morineau par le Portail (élargissement voie communale)
- VC la Foy (élargissement voie communale)
- Annulation et création d'un chemin rural aux Chaumes
- Aménagement de la voie communale 112 à Gersac
- Création d'une voie communale aux Agriers
- Aménagement du chemin rural de la Gaillarderie
- Aménagement de la voie communale au virage de la Cabane
- Déplacement d'une voie communale aux Maupas
- Cession d'un chemin à M. CARDINAULT aux Groies
- Cession d'un chemin à Mlle PERIN à la Combe au Roi
- Cession d'un chemin à M^{me} HOUIS au Grand Guérin
- Cession d'un chemin à M. BLANCHARD Fabrice au Jars
- Cession d'une propriété communale à MM. ROUGIER-QUÉMÉNT-CLAEREBOUT
- Cession d'une propriété communale à M. BARBE au Grand Guillon
- Cession d'une propriété communale à M. PASTE aux Reigniers
- Aménagement de la voie communale 105 chez Bâty
- Élargissement de la voie communale 105 chez les Rois
- Aménagement du virage aux Prouzelles
- Aménagement de la voie communale de Gersac aux Marais
- Aménagement du carrefour chemin rural et VC 102 au Rosier
- Régularisation de la voie communale à l'École
- Projet d'emprise de la voie pénétrante du bourg
- Classement en voie communale de la voirie du lotissement "Les Justices II".

M. J. C. Infos

Septembre : mois de la rentrée des classes. C'est aussi pour la MJC Jules Berry le temps de la reprise des activités.

Les petits du Centre de Loisirs seront les premiers à reprendre cette année. Après un mois de juillet qui a connu une fréquentation quotidienne de près de 40 enfants, le centre fonctionnera dès le 2 septembre.

Le bureau de la MJC a attendu plusieurs années avant de mettre en place des activités pendant l'été. L'expérience de cet été ayant été concluante, elle sera renouvelée. Mais, on peut d'ores et déjà affirmer qu'en août les enfants de Mouthiers continueront à aller à La Couronne. Le nombre d'enfants de Mouthiers ne sera jamais suffisant pour pouvoir proposer des activités intéressantes. Le bureau devra en revanche proposer des activités pour les 12-18 ans. Pour l'instant, seule la randonnée dans les Pyrénées s'adressait à cette tranche d'âge.

Chacun aura reçu, lorsque paraîtront ces lignes, le programme complet des activités proposées par la MJC en 1991-1992.

Nous ne reviendrons donc pas sur celles-ci. Nous nous contenterons d'évoquer nos prochaines manifestations :

- le samedi 7 septembre sera l'occasion d'une première à la Maison pour Tous.

A 11h 30, le Bureau de la MJC, son directeur et les animateurs des activités recevront au cours d'un pot amical les membres de l'association bien-sûr, mais aussi tous les Monastériens qui veulent mieux connaître la MJC, et tout particulièrement les nouveaux habitants de Mouthiers.

La Journée se poursuivra avec le concours de pétanque qui débute depuis deux ans, le cycle de nos manifestations.

- Mercredi 2 octobre : après le succès de TAMERLAN, le 28 juillet, spectacle grandiose proposé en collaboration avec le Comité des Fêtes et le Conseil Municipal, on pourra voir le 2 octobre, le Gargantua de Rabelais, par le Théâtre de l'Éphémère. C'est la même équipe qui organisera ce spectacle. A ne manquer sous aucun prétexte ; ce sera la dernière représentation et les décors resteront à Mouthiers.



Retour de l'expédition pyrénéenne.

- Cinéma : il faudra attendre le 10 octobre pour que reprenne la programmation mensuelle.

- Rencontres de poésie : programmées le 26 octobre, elle commenceront par l'exposition, à la MJC, et chez les commerçants de Mouthiers des poèmes reçus. On lira dans ce bulletin l'appel aux poètes. N'hésitez pas à y répondre.

- CATE : pour la troisième année, la MJC participera aux activités proposées aux élèves de Mouthiers dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant..

A tous, nous souhaitons une bonne rentrée et une excellente saison 1991-1992.

CENTRE de LOISIRS

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

■ MOIS DE SEPTEMBRE ■

VACANCES

Lundi 2

Journée escalade aux Eaux Claires (de 10h à 17h 30)

Mardi 3

Matin : Fonctionnement en ateliers
Après-midi : Grand Jeu

Mercredi 4

Journée à la Piscine de Garde le Pontaroux (de 10h à 17h 30)

Jeudi 5

Matin : Fonctionnement en ateliers
Après-midi : Jouons avec la nature

Vendredi 6

Matin : Fonctionnement en ateliers
Après-midi : Jeux d'eaux

Lundi 9

Matin : Jeu "Le Pictionary"
Après-midi : Ballade - confection d'un herbier

"MERCREDI-MOMES"

Mercredi 11

Matin : Activité manuelle
Après-midi : Grand Jeu dans les bois de Mouthiers (douaniers / contrebandiers)

Mercredi 18

Matin : Jeux de Société
Après-midi : Piscine

Mercredi 25

Matin : Pâtisserie
Après-midi : Jeu de l'Oie

Club Informatique

Le Club informatique de la MJC est ouvert à tout public (jeunes et adultes) qui désire s'initier à l'informatique ou aller un peu plus loin.

Afin d'organiser son fonctionnement pour la prochaine année scolaire, il convie à une réunion ses anciens membres et toutes personnes qui souhaiteraient une information ou accepteraient d'assurer une animation du club.

Cette réunion aura lieu le samedi 14 septembre à 14h 30 dans la salle informatique de l'école primaire (entrée dans l'école par la porte située au coin du préau).

Cette réunion sera de courte durée (1 heure maximum) pour permettre ensuite, éventuellement, les achats de rentrée.

4èmes Rencontres Poétiques

Le temps passe évidemment très vite, trop vite, et nous en sommes arrivés, pour ce qui concerne nos rencontres poétiques au moment de la préparation active de cette quinzaine (du 12 au 27 octobre). Comme lors des précédentes éditions, nous comptons mettre en place l'exposition des œuvres qui nous sont adressées puisque notre but reste le même : ouvrir, aux yeux du public, une sorte de grand

livre, à toutes les pages à la fois. Toutes les œuvres reçues seront présentées !

Vous pouvez, dès maintenant, nous adresser vos textes, vos dessins et vos publications récentes afin que nous préparions au mieux la mise en évidence de travaux qui vous tiennent à cœur. Vous pouvez également parler autour de vous de ces rencontres. Peu à peu, se retrouvent à Mouthiers / Boëme par le biais de leurs textes, des poètes de tous les horizons.

Vous pouvez enfin nous préciser si vous souhaitez participer ou assurer la totalité d'une animation (lecture, chanson, jeu...), afin que nous parvenions à affiner notre programme, des idées nous étant déjà parvenues.

Comme chaque année, la veillée après le dîner, réunira ceux qui ont envie de poursuivre le dialogue (il s'agit précisons-le, de la soirée du samedi 26 octobre) : ce moment est une tradition de notre manifestation à laquelle beaucoup sont très attachés.

Il est possible de continuer la conversation à table, autour d'un repas (prix modique), avant de se retrouver à la MJC.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes précisions complémentaires et, par avance, nous vous remercions de vos envois et de votre participation.

Soyez assurés de notre amitié.

Le Bureau de la MJC.

S.C. Mouthiers Foot

"Les Échos"

La nouvelle saison 91-92 a démarré le lundi 12 août avec la reprise des entraînements. Comme l'an passé, D. Paulhac et P. Desvages s'occupent des différentes formations : cadets, juniors, seniors avec l'aide de tous les autres dirigeants.

A. Combeau et Y. Lasnier formeront le tandem chargé de la bonne organisation de l'école de Foot.

Le contrat CATE a été renouvelé avec M. Carrier pour permettre une bonne coordination avec l'école.

École de Foot

Les inscriptions seront enregistrées le mercredi 4 septembre à partir de 14h au Club.

Pour les débutants, poussins et pupilles, se munir d'une photo (cotisation 50 F. pour l'année).

Les nouveaux enfants devront se présenter avec une fiche individuelle d'état civil, une autorisation des parents une photo + 50 Francs de cotisation.

Short, chaussettes, maillots seront fournis gratuitement par le club - réservés pour les matchs -

Reprise de l'école de Foot Mercredi 18 septembre.

Catégories débutants, poussins : 15heures.

Catégories pupilles, minimes : 17 heures 15.

Se munir d'un short, chaussettes, chaussures, maillot pour l'entraînement + serviette pour douche).

Le S.C.M. Foot tient à remercier en ce début de saison

M. et Mme Maurice, le magasin Maximum-Acoustic, M. Rivet (donneurs de sang) pour le jeu de maillots offerts pour nos jeunes.

Les Ets Chastagnol, restaurant l'Entrecôte, Crédit Mutuel, Média-Plus, Ets Cisnéros, Lee Jean's, Leclerc Vêtements, pour leurs panneaux publicitaires

Toutes les personnes aidant à la vie du Club.

Le Bureau renouvelé dans son intégralité et complété par de nouveaux bénévoles souhaite la bienvenue à tous et une bonne saison...!

S.C. M. Tennis Club

École de Tennis

Il y aura cette année trois niveaux de cours qui auront lieu en trois endroits :

1- Découverte et initiation : sur les courts ou dans la salle polyvalente de Mouthiers. Les cours sont dispensés par des membres du club.

2- Perfectionnement : à la salle des sports de Vœuil. Cours dispensés par un éducateur diplômé.

3- Technique, entraînement et préparation aux tournois : sur les courts du Petit Fresquet, par un professeur diplômé et avec l'aide de la Fédération de Tennis.

Les cours commenceront le 18 septembre.

Assemblée Générale

Elle aura lieu le vendredi 13 septembre à 20 h 30, dans les locaux de la MJC place de la Gare.

Outre les rapports habituels, on procédera au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et des postes devenus vacants. Les candidats sont les bienvenus.

Les parents des enfants qui fréquentent l'école de Tennis sont tout particulièrement invités à cette assemblée.

Opération Chèques Plein Air

La commune de Mouthiers a signé avec la direction départementale de la Jeunesse et des Sports une convention "Chèques Plein Air".

Ces chèques, d'une valeur unitaire de 100 Francs, sont attribués à des jeunes de 15 à 25 ans pour les aider à découvrir la pratique de nouvelles activités de plein-air en participant à des stages ou séjours.

Ces chèques sont acceptés jusqu'au 31 décembre dans les centres de plein air de la Charente, auprès de cinq associations nationales (UCPA, Les Glénans, la Guilde européenne du raid et les deux fédérations d'auberges de jeunesse).

La Maison des Jeunes et de la Culture de Mouthiers les accepte également pour celles de ses activités entrant dans le cadre de la convention.

Les activités concernées sont l'escalade, le canoë-kayak, la spéléo, le tir à l'arc, les sports de voile, la randonnée pédestre, l'équitation, le VTT, le cyclotourisme, le ski, la plongée et l'ULM.

Les demandes d'attribution de chèques plein-air peuvent être retirées dans les centres agréés ainsi qu'à la Mairie et à la MJC Jules Berry. Ils seront déposés à la MJC Jules Berry qui gère le dispositif pour la commune.

La commune, participant pour moitié au montant des bourses attribuées, les jeunes des communes voisines devront s'adresser au service départemental d'aide aux associations.

DON DU SANG

Samedi 21 septembre

8h 30 - 12h

Salle Polyvalente

**Soyec Chics !
Tendez le bras !**

Élections à la Chambre de Commerce et d'Industrie

- SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 1991 -

AVIS DE DÉPOT DES LISTES ÉLECTORALES

Les électeurs ayant capacité pour participer à l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie et des délégués consulaires sont informés que les listes électorales sont déposées jusqu'au 16 septembre 1991 inclus à la Mairie.

Pendant cette période, tout électeur peut présenter une réclamation sur le contenu des listes auprès de la commission d'établissement des listes électorales siégeant au tribunal de commerce.

Cette commission statue le 30 septembre 1991 au plus tard. Ses décisions peuvent faire l'objet d'un recours auprès du tribunal d'instance jusqu'au 15 octobre 1991.

M E R C I

Elleste DEDIEU très touchée par toutes les marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées à l'occasion de son départ à la retraite remercie toutes les personnes enfants et adultes, qui se sont associés à ces différentes manifestations.

Merci à la Municipalité, aux collègues, aux parents d'élèves et anciens élèves.

Ce départ restera un grand moment d'émotion devant cet immense élan d'affection et d'amitié.

Des Monastériens à l'Honneur

C'est avec plaisir que nous avons relevé les noms de quelques-uns de nos concitoyens dans les colonnes de la presse départementale.

PORTEURS DE FLAMMES La jeune Agathe MARTIN, des Grands Bois et Nicolas BARBOT, fils de Francine, secrétaire de Mairie à Mouthiers, auront la chance de représenter la région en portant la flamme olympique sur un kilomètre chacun, le 20 décembre prochain, entre La Rochelle et La Roche sur Yon.

CHAMPIONS DE JUMPING C'est dans le palmarès des épreuves de la cinquième semaine du cheval à La Couronne que nous avons trouvé en bonne place le nom de la jeune Véronique JAMBON : seconde du prix des Haras, elle emporte la cinquième épreuve, ainsi que le trophée des 4^e catégories sur son cheval Cœur de Lyse : c'est sur le même cheval que son père Jacques, dentiste dans notre cité, emporte le Prix de l'Étrier Charentais, club auquel ils appartiennent tous deux.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Le jury qui a circulé dans la commune a constaté que le même effort que les années précédentes avait été fourni pour fleurir maisons et jardins.

Cependant, les fleurs étaient moins développées que d'habitude. Question de temps et de température ?

RÉSULTATS DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL

- Catégorie "jardins visibles de la rue"

1^{er} Rémy GOUMARD

- Catégorie "voie publique"

3^{ème} M^{me} DEDIEU Lydie

RÉSULTATS DU CONCOURS COMMUNAL

- Catégorie "maisons fleuries"

1^{er} prix M. et M^{me} LUCAS (La Bussière)
- 2^{ème} M^{me} DEDIEU Lydie - 3^{ème} ex.
M^{me} CHAGNAUD Antoinette et M. et
M^{me} LUCAS (Les Reigniers) - 5^{ème} M. et
M^{me} CLAPAUD Georges - 6^{ème} M. et
M^{me} BRÉGEAS Régis - 7^{ème} M^{me} DEDIEU
Jeanne - 8^{ème} M^{me} VENDÉE - 9^{ème} M. et
M^{me} MAUTRÉ - 10^{ème} ex. M. et M^{me}
ROY et M. et M^{me} LAMAZIÈRES et M. et
M^{me} DESRIAUD - 13^{ème} M. NOMPEIX
Daniel, 14^{ème} ex. M. et M^{me} DENEPOUX
René - 16^{ème} M. et M^{me} DELAGE
- 17^{ème} ex. M^{me} THOMAS Andrée et
M. et M^{me} GAUTHIER Roger - 19^{ème}
M. et M^{me} CHATELET - 20^{ème} M. et
M^{me} BASLAND Michel - 21^{ème} M. et
M^{me} CHIRON James - 22^{ème} ex. M. et
M^{me} DENAUD Daniel et M. et M^{me}
TREMOULET et M. et M^{me} DESCLIDES.

Le jury a aussi remarqué le fleurissement des maisons des personnes suivantes énumérées par ordre alphabétique :

Mesdames ou Messieurs AIRAULT, AUBRON, BENNACEUR Gabrielle, BODIN Maurice, BRÉGIER, CHAGNAUD Adrien, CLAPAUD André, DOMENACH (Pharmacie), DUCLAUD, ELISSALDE, FORGERON Suzanne, GIREAU, GONCALVES Julio, GOUX, LAFARGE Gabrielle, MARCHAISSE, MARCHAND, MILAN Jean-Michel, MOREAU Jules, MOREAU Yvonne, MORILLON, NADJI, PERIN, RIVET Jeanette, ROBIN, ROZÉ, TRIAUD.

- Catégorie "jardins fleuris"

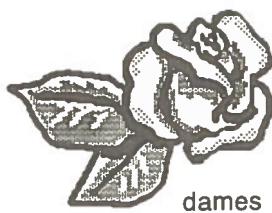
1^{er} prix M. et M^{me} GOUMARD Rémy -
2^{ème} M. et M^{me} PELLET Jean - 3^{ème}
M. et M^{me} HÉRAUD Adolphe - 4^{ème}
M. et M^{me} BLEUVAIS - 5^{ème} ex. M. et
M^{me} BARS, M. et M^{me} PROUTEAU -
7^{ème} ex. M^{me} HOUGARD et M. et
M^{me} NICOLEAU - 9^{ème} ex. M. et
M^{me} MOREAU Marcel et M. et M^{me}
LIVERTOUX - 11^{ème} M. et M^{me} BEY-

NAUD - 12^{ème} ex. M^{me} LAFARGE Marie-Jeanne et M. et M^{me} PONCABARÉ 14^{ème} ex. M. et M^{me} MOULIGIER Étienne, M. et M^{me} BONNET Daniel, M. et M^{me} SAIVRES, M. DU-BOIS Michel, 18^{ème} M. et M^{me} SIERRA - 19^{ème} M. et M^{me} NA-ZAIRE - 20^{ème} ex. M^{me} ALLEMAND, M. et M^{me} GLAPPIER, M. et M^{me} DE-GORCE, M. et M^{me} CLERFEUILLE - 24^{ème} M^{me} COUTURIER - 25^{ème} ex. M. et M^{me} MARCETEAU, M. et M^{me} CHARRIER J.P., M. et M^{me} DUMEIX - 28^{ème} ex. M. et M^{me} FAYE, M. et M^{me} HITIER, M. et M^{me} RAYNAUD - 31^{ème} ex. M. et M^{me} GERMON Albert, M. et M^{me} BRENON - 33^{ème} Foyer pour personnes âgées - 34^{ème} M. et M^{me} BOISSARD - 35^{ème} ex. M. et M^{me} DEBEAU, M. et M^{me} MARANDAT, M^{me} PAGNOUX - 38^{ème} ex. M. et M^{me} ESSELY, M. et M^{me} HEINZ, M^{me} MORISSET - 41^{ème} ex. M. et M^{me} ARVENNE, M. et M^{me} VAN DEN BUSCHE, M^{me} CHAUNERON, M. et M^{me} GROSS - 46^{ème} ex. M. et M^{me} BRENON Philippe, M. et M^{me} DIXNEUF - 48^{ème} ex. M. et M^{me} LIMOGES, M. et M^{me} PEYRARD, M. et M^{me} TEXIER Jean-Pierre, M. et M^{me} LUC.



La Commission de Fleurissement au travail.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT (Suite)



Par ordre alphabétique, Mesdames ou Messieurs

ALANORE, ALLAIN, ANDRIÈS, AUDOUIN, BARBEAU Alphonse, BARBEAU Yvon, BARRÉ, BAUDON, BENOIT Jean-Marie, BERTHAUD Gérard, BLANLŒUIL Jean-Louis, BOUDIN, BOURDENS, BRAULT, BRÉGEAS François, BRÉGEAS Guy, BRENON Alain, BRISSON, BUDZINDKI, CHABERNAUD, CHABOT, CHAGNAUD Gérard, CHAGNAUD Jean-Claude, CHARRIER Pierre, CHATAIGNIER, CHAUVET, CHERPY,

CHIRON Irène, COUPAUD, DAVID, DEDIEU Jean-Christophe, DEMERY DENEPoux Lucien, DENOEL, DEVAIN, DUBOIS Colette, DUCLOUT, DUMAS Max, DUPUIS Jean-Pierre, DUPUIS (Rosier), ÉDELY, FOUCAUD, FOUCHÉ, GOURSAUD, GUIBERT, HILLAIRET, JAVEL Marc, JOBIT Juliette, LAGREGÈRE, LACOSTE, LAFARGE François, LAGRIVE, LALANNE, LALOI, LAPORTE, LATOUR, LAVALLADE, LECHAT, LEOUTRE, LIMERAT, LINERS, MARCAND, MARTYNET, MAURICE, MESNIER, MICHELON, MORELLET, MOUSNIER, MULARCZYK, NANGLARD, NICOLEAU Claude, OLLARD, PASQUIER Jean-Paul, PASQUIER Marcel, PERROCHEAU, NORMAND Éric, PIVETAUD, PONTINI, POTIER Michel, POTIER René, PRU-

D'HOMME, RAFANEAUD, SARRÈS, SAUDOUD, SOULARD Claude, SOURY, TAULOU, TETAUD, TRAVIA, VALLADE, VIDAUD André, VIDEAU Jean-Paul, VIGNAUD Jean-François, VILLECHALANE.

Rappelons que ne figurent dans ces listes ni les membres du jury, ni les conseillers municipaux qui sont d'office exclus du Concours. ■

Foyer Résidence

La direction du Foyer et son Amicale confirment l'annonce des manifestations qui, au cours des prochains mois seront organisées à l'intention des résidents :

- **Jeudi 12 septembre**, à 15 heures : prestation du chanteur Éric La Garenne, accompagné de 2 musiciens et d'un couple de danseurs professionnels.

- **Dimanche 17 novembre**, à 14 heures : kermesse annuelle.

- **Dimanche 29 décembre**, à 15 heures : spectacle de variétés par la troupe "Les Papillons Artistiques".

De nouveau l'Amicale exprime toute sa gratitude à l'égard des

membres bienfaiteurs de l'association, dont le généreux soutien autorise le déroulement de ces animations très appréciées au Foyer.

Elle remercie notamment les conseillers municipaux ayant bien voulu répondre - qui est plus, favorablement - à son courrier, en date du 9 avril dernier, leur proposant de se joindre aux membres précités.

Toutes les personnes qui la soutiennent - titulaires d'une carte de membre ou participants à sa kermesse annuelle, souvent les mêmes - sont cordialement conviées aux manifestations annoncées, ainsi que la CCAS de Mouthiers et le Club du 3^{ème} Age.

Concours de Pétanque

**SAMEDI 7
SEPTEMBRE**

**- 14h 30 -
Place du Champ de Foire**

Doublettes - 3 boules

CALENDRIER DES FÊTES

Kermesse

Comme indiqué, c'est bien le dimanche 17 novembre, à partir de 14 heures 30, que sous la présidence d'honneur de M. le Maire, notre kermesse annuelle aura lieu.

Depuis déjà plusieurs mois, vivement encouragées par la directrice du Foyer, M^{me} Christine ARCELIN, elle-même participante efficace, quelques bonnes volontés parmi les résidentes se consacrent aux divers travaux qui seront proposés à nos visiteurs : tricots, broderies, peintures sur tissus, voler poteries, etc... Selon ses possibilités, chacune œuvre sans relâche dans la discipline de son choix.

Comme les précédentes années, l'Amicale acceptera avec reconnaissance les lots offerts par les commerçants et artisans de Mouthiers, ainsi que les travaux réalisés à son intention par ses sympathisants.

A partir du 15 septembre prochain, M^{mes} Simone GINET et Carmen CES-SAT, respectivement trésorière et secrétaire de l'association, collecteront les dons. En même temps, elles proposeront aux Monastériens enveloppes et billets des tombolas prévues.

Espérant qu'un bon accueil sera réservé à ses représentants, l'Amicale remercie par avance donateurs et participants aux tombolas, en attendant le plaisir de les recevoir au Foyer, le 17 novembre 1991.

Pour le Bureau
L. CESSAT.

Le prochain bulletin

Août / Septembre

Samedi 31 et Dimanche 1er

BALL TRAP (Comité des Fêtes)

Samedi 7

- POT D'ACCUEIL à la MJC
- CONCOURS DE PÉTANQUE (MJC)

Jeudi 12

Chanson au Foyer - Résidence

Vendredi 13

Assemblée Générale du Tennis-Club

Samedi 21

DINER DANSANT du Tennis

DON DU SANG

Vendredi 27

Assemblé Générale des Parents d'Elèves (F.C.P.E.)

Octobre

Mercredi 2

GARGANTUA Théâtre de l'Éphémère

Jeudi 10

CINÉ M.J.C.

Samedi 12 et Dimanche 13

FRAIRIE des Vendanges

Samedi 19

CONCOURS de PÉTANQUE

Samedi 26

4^{èmes} RENCONTRES de Poésie



Exposition Africaine à La Maison pour Tous

GARGANTUA

de François RABELAIS
par le Théâtre de l'Éphémère

Mercredi 2 Octobre

21h 00

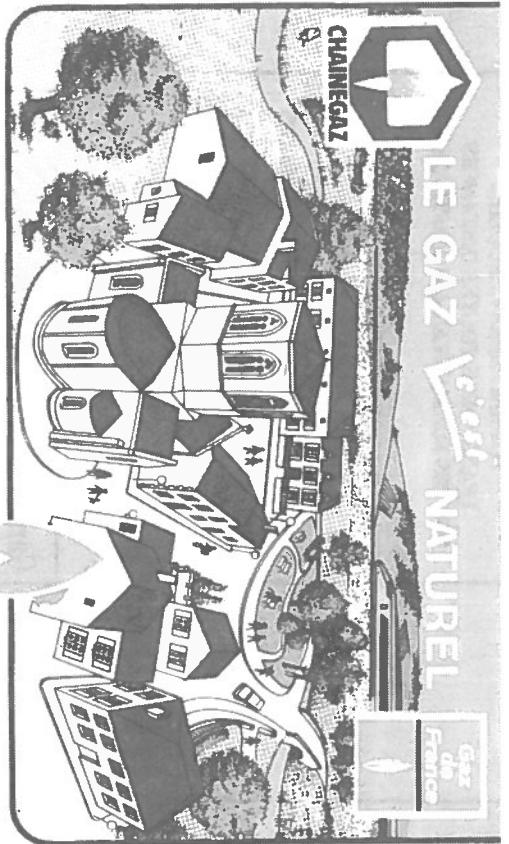
(en collaboration avec les Plateaux d'Angoulême)

Organisation : Municipalité - Comité des Fêtes - MJC

Il paraîtra début octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 septembre.
Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.

1991

LE GAZ NATUREL ARRIVE A



MOUTHERS
L'ENERGIE NATURELLE

C'est maintenant une réalité !

N'HÉSITEZ PLUS ! L'HIVER APPROCHE !

POUR VOTRE
CHAUFFAGE

Choisissez le GAZ NATUREL

L'ENERGIE DU BIEN - ÊTRE

L'ENERGIE LA PLUS ECONOMIQUE

Contactez-nous, des spécialistes à votre service : 45 67 50 40

A MOUTHERS, c'est déjà 80 foyers qui ont choisi de se chauffer au Gaz Naturel !

L'AVENIR SE CONSTRUIT AVEC LE GAZ NATUREL



LE GAZ Le gaz NATUREL
de France



CECILE FORGERON
TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue

16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85

**RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES**

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boëme

Tél. : 45 67 92 44

*FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires
LA COURRONNE
MOUTHIERS
Tél. : 45 67 49 21
Tél. : 45 67 93 03

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis

Le Brisset, 16440 Mouthiers

Tél. 45.67.92.26

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FER BOIS P.V.C ISOLATION
LAMBRIS PARQUET CARRELAGE
DALLAGE

JAMES RICHON

Zone d'emploi
16440 MOUTHIERS
Tél. 45 67 85 06

Garage MANON Christian
AGENT RENAULT

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme

45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

DÉDIEU
ACHETEZ A MOUTHIERS
Choix, prix et qualité
Tél. : 45 67 92 06

Dans votre commune

Chaussures

**PLATRERIE - CLOISON SÈCHE
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS**
GENDRON Dominique
Les Agriers
16440 MOUTHIERS
Tél. 45 67 88 03



PiC et PAC
mon nouveau marché
Rue de l'Eglise
MOUTHIERS
Tél. : 45 67 85 67